

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 janvier 2024

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'aéroclub de Creil-Senlis-Chantilly s'est réunie le samedi 06 janvier 2024 à 16h30 dans les locaux de l'Association, situés sur l'aérodrome du Plessis-Belleville, RN 330, 60950 Ermenonville, sous la présidence de Pascal CHAGNON, président de l'aéroclub.

Avant d'ouvrir la séance, un appel a été réalisé. Sur un total de 56 personnes inscrites en date du 06 janvier 2024 à l'aéroclub, 44 ont un droit de vote (les membres inscrits depuis moins de six mois, et les membres du CSA Vol Moteur de la BA110 Creil ne peuvent voter en AGE).

Conformément à l'article 14 des Statuts de l'aéroclub, avec un total de 28 membres votants présents (20) ou représentés (10 ayant donné leur pouvoirs), le quorum des 50% est atteint, et l'Assemblée Générale Extraordinaire a été déclarée ouverte à 16h40.

### ORDRE DU JOUR

#### 1. Validation du nouveau nom de l'Association

Pascal Chagnon a débuté la séance en adressant quelques paroles de bienvenue à l'ensemble des membres présents, en présentant également ses vœux pour la nouvelle année.

A l'issue a été introduit l'ordre du jour unique de cette l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE).

#### 1. Validation du nouveau nom de l'Association :

Le nom de notre aéroclub avait déjà plusieurs fois changé depuis sa création en 1946. Il était ainsi passé de « aéroclub Oise Sud » à « aéroclub Senlis-Chantilly-Creil » puis « aéroclub de Creil-Senlis-Chantilly ».

Suite à l'arrêt en septembre 2016 des activités aéronautiques de la plateforme militaire de la base aérienne 110 de Creil, dont l'aéroclub bénéficiait jusque-là d'un usage exceptionnel en tant qu'entité civile par les autorités militaires, l'association avait dû déménager sur l'aérodrome du Plessis-Belleville.

Sept ans ont passé, et il était dorénavant utile de donner une nouvelle identité à notre aéroclub, associée à sa nouvelle localisation géographique éloignée des villes de Creil, Senlis et Chantilly.

Suite au Conseil d'Administration du 05 septembre 2023, il avait été décidé de soumettre au vote des membres de l'aéroclub le résultat des travaux de la commission « nouvelle identité de l'aéroclub » ayant œuvré de 2021 à 2023 sur le sujet. Le but de cette commission était d'apporter une touche de modernité, sans oublier l'histoire du club.

Un sondage a donc été proposé aux membres de l'aéroclub durant la période du 13 au 31 décembre 2023. Les votes ont été réalisés parmi les deux options finales proposées : « Aéroclub du Valois » et « Aéroclub Sud Oise ».

Les résultats de ce vote ont été validés par le Conseil d'Administration du 06 janvier 2024 et ont été dévoilés aux membres lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'en est suivi :

- sur un total de 98 membres inscrits en 2023, 77 avaient un droit de vote (type AG), parmi lesquels 51 se sont exprimés ;
- « **Aéroclub du Valois** » : **68,63** % des votes ;
- « **Aéroclub Sud Oise** » : **31,37** % des votes.

A l'issue de la présentation de ces résultats, il a été proposé aux membres de l'Assemblée Générale Extraordinaire de procéder au vote final (par « oui » ou « non ») permettant d'entériner le résultat du vote collectif, et ainsi le nouveau nom de l'association :

- Le nouveau nom de l'association « **Aéroclub du Valois** » est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés. Il est utilisable à compter du 06 janvier 2024.

Les Statuts et le Règlement intérieur de l'association seront mis à jour avec ce nouveau nom.

Le logo de l'aéroclub sera conservé, afin de maintenir d'identité visuelle et historique de notre club.

### **Conclusion :**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance d'Assemblée Générale Extraordinaire s'est achevée à 17h15.

Nicolas PINHAS  
Secrétaire Général



Pascal CHAGNON  
Président

